

LES MODULES DE PROFESSIONNALISATION EN LIEN AVEC « LA DÉMARCHE QUALITÉ »

OF11 Connaissance du secteur de la Formation (acteurs, dispositifs, réglementations ...)



OF07 Connaître et mettre en oeuvre les obligations inhérentes à un organisme de formation



OF26 S'approprier l'ingénierie financière de la Formation (niv déb)



OF08 Approfondir ses connaissances en matière d'ingénierie financière pour les parcours



OF04 Construire et piloter sa stratégie d'organisme de formation



OF19 Rendre son offre de formation attractive



OF06 Organiser et manager la qualité dans un organisme de Formation



2-7 Préparer une démarche qualité en se formant à l'audit interne



OF15 Individualiser par la modularisation des contenus pédagogiques



OF31 Améliorer l'évaluation des actions de formation



4-21 Concevoir une ingénierie de formation agile et innovante pour répondre aux besoins des filières et des entreprises



4-22 Concevoir un dispositif de formation par la multimodalité




1 - Inscrire son activité dans un contexte socio-économique et comprendre les enjeux du territoire
OF11 Connaissance du secteur de la Formation : acteurs, dispositifs, réglementations, ...

Dates et lieux

1 jour soit 7 heures

Session A :
11 avril 2017

Session B :
A définir

CARIF Espace Compétences
Centre de vie Agora, Bat A
ZI Les Paluds
13400 AUBAGNE

Intervenants

Pour
« AGALIS »

Fanny Berteloot

Conseillère en formation et titulaire
d'un Master Ingénierie de la formation

Public

Responsable organisme de
formation, conseiller(e) en formation,
assistante formation

Pré-requis

Travailler dans le domaine de la
formation professionnelle continue

Objectif

Objectifs généraux incluant les modifications résultant de la loi du 5 mars 2014 :
A l'issue de la formation les participants connaîtront :

- Les principaux acteurs nationaux et régionaux de la formation et de l'orientation professionnelle.
- Leurs missions, fonctionnement et interactions avec les organismes.
- Les principaux dispositifs d'accès à la formation et de financement.
- Les principes généraux de la réglementation en matière de formation.

A l'issue du module, les participants seront en capacité de :

- Décrire le fonctionnement global de la formation et de l'orientation professionnelle en France (mise à jour loi du 5 mars 2014).
- Identifier le rôle de chaque acteur de la formation professionnelle, leur périmètre d'action et leur fonctionnement.
- Inscrire leur activité au sein de cette logique de fonctionnement, situer et mesurer leurs actions vis-à-vis de ces partenaires.

Contenus

- Quelles distinctions entre formation initiale et professionnelle.
- Les différents types de stagiaires en formation (statuts, durée de formation...).
- Rôles et fonctionnement des principaux acteurs de la formation (État, Région, Pôle emploi, OPCA, OPACIF, CARIF, SPRO, DIRECCTE, partenaires sociaux, branches professionnelles, fonds de formation des indépendants, entreprises, FSE, FPSPP...).
- Rôles et fonctionnement des nouvelles instances (CNEFOP, COPANEF, COPAREF, CREFOP, CEP...).
- Quel lien entre les Organismes de Formation et ces acteurs.
- État des lieux des différents dispositifs de formation (CIF, CPF, Plan, AIF, VAE, Bilan de Compétences, Contrats d'avenir, contrat de professionnalisation, CSP, POE...), et les différents types de formation (présentielle, distances, modulaire, intra ou inter entreprise, certifiante, qualifiante...).
- Les principes généraux de la réglementation en formation professionnelle (qualité, bilan pédagogique et financier, déclaration d'activité...).

Méthode et organisation pédagogique

La formation est basée sur une méthode affirmative dans un premier temps avec l'apport de savoirs par l'intervenante, accolée à une méthode interrogative et participative et la mise en lien avec des cas concrets et des échanges de pratique. Les principaux documents d'information, un support de cours et une bibliographie seront fournis aux participants.


1 - Inscrire son activité dans un contexte socio-économique et comprendre les enjeux du territoire
OF07 Connaître et mettre en œuvre les obligations inhérentes à un organisme de formation
Dates et lieux

1 jour soit 7 heures

**Session A :
6 avril 2017**

**Session B :
21 septembre 2017**

CARIF Espace Compétences
Centre de vie Agora, Bat A
ZI Les Paluds
13400 AUBAGNE

Intervenants

Pour
« **Université d'AVIGNON** »

Dominique REY

Titulaire d'un DEA d'économie et sociologie du Travail ainsi que du diplôme de Sciences-Po Paris, Dominique REY a été directeur-adjoint du Service de Formation Continue de l'Université d'Avignon et responsable des formations de formateurs au sein de cette université. Il intervient sur la connaissance de l'environnement de la FPC dans les formations diplômantes de formateurs et de responsables de formation, dans des formations en inter ou en intra-entreprises, en particulier en lien avec Espace-Compétences.

Public

Les responsables de structures de formation et d'insertion professionnelle.

Les coordonnateurs et coordonnatrices d'actions de formation.
Les assistants et assistantes de formation

Les formatrices et formateurs en charge du suivi administratif des actions sur lesquelles ils-elles interviennent..

Pré-requis

Pas de pré-requis particuliers exigés.

Objectif

Objectifs généraux :

- Connaître la réglementation des organismes de formation et leurs obligations légales : déclaration d'activité, conventions, relation avec les stagiaires, attestation de présence, bilan pédagogique et financier, ...
- Inscrire l'activité de son organisme et de son action de formation dans le respect de ces obligations, en particulier en conformité aux dernières réformes (4 mars 2014 et 8 août 2016)

A l'issue de la formation les participants seront en mesure de :

- Décrire les différents aspects de la réglementation à leurs équipes pédagogiques et administratives,
- Comprendre le sens et l'intérêt de ces réglementations,
- Construire les supports nécessaires au respect des règles posées aux organismes de formation,
- Faciliter le lien entre l'organisme de formation et les partenaires financeurs (en particulier les opca) et contrôleurs (service de contrôle de la direction, contrôle qualité ...)
- De justifier de la qualité des formations dispensées (via l'obtention d'un label qualité et/ou le remplissage des rubriques du datadock).

Contenus

- La déclaration d'activité
- Les caractéristiques d'une action de formation et la question de l'imputabilité
- Les objectifs pédagogiques
- La publicité
- Le référencement de l'organisme de formation par les organismes financeurs devant s'assurer de la qualité des formations financées : les labels ou certifications qualité et le Datadock
- Les conventions et les contrats de formation professionnelle
- Les attestations de présence et de formation
- La réglementation spécifique aux actions de formation dispensées en tout ou partie à distance
- Les différentes évaluations à l'issue d'une formation
- Le nouveau bilan pédagogique et financier simplifié
- L'information des stagiaires
- Le règlement intérieur
- Le contrôle de la formation professionnelle

Méthode et organisation pédagogique

La formation-action est basée sur l'alternance entre :

- Des apports de connaissances donnés par l'intervenant,
- Le travail sur les documents propres à chaque participant
- Les savoirs, les questions et l'expérience des participants.

C'est pourquoi il est demandé aux participants d'apporter les documents qu'ils utilisent afin de pouvoir travailler sur des situations réelles et de leur permettre de les rendre conformes aux dispositions légales, si besoin.

Les principaux documents d'information ainsi qu'une bibliographie seront fournis aux participants.


1 - Inscrire son activité dans un contexte socio-économique et comprendre les enjeux du territoire
OF26 S'approprier l'ingénierie financière de la Formation (niv débutant)
Dates et lieux

1 jour soit 7 heures

Session A :
24 avril 2017

Session B :
17 octobre 2017

CARIF Espace Compétences
Centre de vie Agora, Bat A
ZI Les Paluds
13400 AUBAGNE

Intervenants

Pour
« ASCENCIEL »

Jean-Charles AUSTI
Titulaire d'une Maîtrise de droit des Affaires, il est manager consultant et formateur sur les thématiques de la formation professionnelle continue, le management, la GPEC. Il a eu notamment une longue expérience au sein d'un OPCA

Ou

Claire CONSTANTIN
Titulaire d'un Master II Responsable de formation de l'AMU, elle est consultante formatrice spécialisée en droit social et droit de la formation

Public

Professionnel-le-s débutant dans le champ de la formation professionnelle ou ayant peu d'expérience

Pré-requis

Aucun

Objectif

Objectifs généraux :

- Connaître les règles en matière de financement de la formation professionnelle
- Connaître les différents types de financeurs et leur fonctionnement
- Savoir identifier les financements possibles des formations dispensées dans sa propre structure

Objectifs de résultats :

- Comprendre la nouvelle loi de la formation du 05 mars 2014 pour répondre aux stagiaires et employeurs sur les possibilités de financement de leur formation

Contenus

- L'historique de la FPC
- Maîtriser les axes principaux de la loi du 5 mars 2014 et en comprendre la Génèse et les objectifs
 - Les raisons de la réforme
 - Les raisons liées à la complexité du système
 - Les facteurs d'inégalité d'accès à la formation
 - Les limites de la mutualisation des fonds
 - La faiblesse du dialogue social dans l'entreprise sur les enjeux de la formation
 - Les faiblesses du DIF
 - Le défaut de qualification des salariés
 - Le déficit de synergie et d'articulation branches/ territoires
 - L'évolution des contributions formation
 - Une contribution unique à un OPCA unique
 - La fin de l'obligation légale et fiscale de dépense et ses conséquences
 - Les possibilités préservées
 - L'obligation d'adaptation au poste et à l'emploi et ses conséquences juridiques, sociales et financières
 - Zoom sur les Dispositifs
 - La professionnalisation (Contrats et périodes de professionnalisation)
 - Le plan de formation et le principe de mutualisation
 - Le Compte Personnel Formation (CPF)
 - Modalités de fonctionnement et logique de financement
 - La transition DIF – CPF
 - La praticabilité du CPF pour les différents acteurs
 - Les modalités de mise en œuvre du CPF et l'opposabilité à l'entreprise
 - Le financement du CPF et l'articulation des cofinancements
- Conséquences et impacts pour les organismes de formation
- L'environnement OPCA et le nouveau maillage territorial
 - Origine, organisation des OPCA/ Paritarisme
 - Champs de compétences, rôles, missions et services
 - Articulation branches/territoires (CNEFOP/COPANEF/COPAREF/CPNE/CPNAA...)
 - Principe, fonctionnement, objectif de la gestion mutualisée des contributions
- Fonctionnement des OPCA de rattachement et interprofessionnels :
 - Maîtriser les politiques de branche
 - Connaître les dispositions conventionnelles (Convention Collective de rattachement) en matière de formation professionnelle
 - Identifier les priorités, conditions et critères de prise en charge par contributions et dispositifs :
 - Exploiter les spécificités financières des OPCA pour optimiser les budgets formation
 - Accéder au financement des fonds externes :
 - Etat / Région (PRIDES, IRIS, FNE, MUT ECO...)
 - Europe (FSE)
 - Fond paritaire de sécurisation des parcours professionnels (FPSP)...
 - Bénéficier de l'ensemble des services extra financiers des OPCA (Informations juridiques, conseil, accompagnement, formations clé en mains, diagnostics RH, saisie en ligne...)
 - Approche à privilégier pour une « relation partenaire » avec l'OPCA
- Les solutions de financement des non-salariés
 - Les dispositifs propres aux demandeurs d'emploi
 - L'accompagnement des dirigeants non-salariés, artisans et professions libérales...
- Cas pratiques simples



Dates et lieux

1 jour soit 7 heures

Session A :
24 avril 2017

Session B :
17 octobre 2017

CARIF Espace Compétences
Centre de vie Agora, Bat A
ZI Les Paluds
13400 AUBAGNE

Intervenants

Pour
« ASCENCIEL »

Jean-Charles AUSTI
Titulaire d'une Maîtrise de droit
des Affaires, il est manager
consultant et formateur sur les
thématiques de la formation
professionnelle continue, le
management, la GPEC. Il a eu
notamment une longue
expérience au sein d'un OPCA

Ou

Claire CONSTANTIN
Titulaire d'un Master II
Responsable de formation de
l'AMU, elle est consultante
formatrice spécialisée en droit
social et droit de la formation

Public

Professionnel-le-s débutant dans le
champ de la formation
professionnelle ou ayant peu
d'expérience

Pré-requis

Aucun

Méthode et organisation pédagogique

Démarche active, centrée sur l'apprenant qui « agit ».

Méthodes :

Participative (questionnement des participants)

Active (faisant appel à l'expérience, à la réflexion, à l'initiative et à la motivation des formés).

Techniques et outils

Alternance des techniques suivantes : brefs exposés, exercices (individuels, binômes, sous-groupes), tests, jeux de rôle, mises en situation, échanges de pratiques, brainstorming...

Évaluation

Évaluation formative en cours de module

Évaluation des acquis et de la satisfaction, à chaud

La formation est basée sur l'alternance d'apports théoriques et de mises en situation pratiques.



1 - Inscrire son activité dans un contexte socio-économique et comprendre les enjeux du territoire

OF08 Approfondir ses connaissances en matière d'ingénierie financière pour les parcours multi-modaux (modularisation, FOAD, VAE...)

Dates et lieux

1 jour soit 7 heures

**Session A :
9 mai 2017**

**Session B :
6 octobre 2017**

CARIF Espace Compétences
Centre de vie Agora, Bat A
ZI Les Paluds
13400 AUBAGNE

Intervenants

Pour
« Conseil Formation & Compétences »

Sabra NOUI

Consultante Formatrice
RH/Management/Transition
Professionnelle 25 ans expérience
professionnelle. Experte en
réglementation, ingénierie et gestion
de la formation professionnelle
continue et GPEC. Elle intervient en
mode conseil ou formation.

Public

Tout responsable souhaitant ou devant
optimiser le financement de la FPC.

Pré-requis

Avoir intégré ou appréhendé les
modules **OF07 - OF11 - OF026**.

Objectif

Objectifs généraux :

- Mettre en place une ingénierie pédagogique et financière pour financer une action de formation

A l'issue de la formation les participants seront en mesure de :

- Se perfectionner dans le financement de la FPC
- Articuler les différents dispositifs de formation pour financer un projet de formation
- Prévoir une organisation de l'action de formation en présentiel, distanciel et/ou mixte

Contenus

Séquence 1 : Distinguer les points clefs des réformes de la FPC 2009 et du 5 mars 2014 et apports de la Loi travail 8 août 2016

- Définition de l'action de formation continue
 - la FOAD (Formation Ouverte A Distance)
 - les différentes modalités d'organisation **présentiel, à distance ou mixte, incidence des coûts**
 - discussions autour de l'auto-formation type Mooc, Spoc et de la formation interne etc.
 - les 13 types d'action de formation inchangés
- Les dispositifs de formation en vigueur : avant et après la réforme
 - **Focus sur le CPF, VAE, Bilan de Compétences**

Séquence 2 : Comprendre le financement de la FPC avant et après la réforme FPC mars 2014

- La cotisation unique, les taux des sous cotisations selon les seuils d'effectifs, la mutualisation, la diminution ou suppression de la cotisation plan de formation,
- La négociation d'accords de branches ou d'entreprises sur les actions et publics prioritaires, le taux de cotisations, la gestion du CPF et les abondements etc.
- les abondements possibles des financeurs de la FPC
- Le financement direct du salarié ou du demandeur d'emploi

Séquence 3 : Assurer l'ingénierie pédagogique et financière de la FPC

- Articulation des dispositifs de formation et financement en vigueur pour financer l'action ou cycle de formation dispensée par l'OF

Séquence 4 : Identifier des nouvelles possibilités de financement de l'offre de formation dispensées par les organismes de formation (atelier)

- Analyse des actions de formation dispensées et du public, contexte et objectifs de la formation visés - pour envisager les dispositifs de formation et financement à articuler
- Démarches administratives à accomplir pour solliciter le financement d'une action ou cycle de formation



Dates et lieux

1 jour

Session A :
9 mai 2017

Session B :
6 octobre 2017

CARIF Espace Compétences
Centre de vie Agora, Bat A
ZI Les Paluds
13400 AUBAGNE

Intervenants

Pour
« Conseil Formation & Compétences »

Sabra NOUI

Consultante Formatrice
RH/Management/Transition
Professionnelle 25 ans expérience
professionnelle. Experte en
réglementation, ingénierie et gestion
de la formation professionnelle
continue et GPEC. Elle intervient en
mode conseil ou formation.

Public

Tout responsable souhaitant ou devant
optimiser le financement de la FPC.

Pré-requis

Avoir intégré ou appréhendé les
modules **OF07 - OF11 - OF026**.

Méthode et organisation pédagogique

DEMARCHE PEDAGOGIQUE :

Basée sur l'alternance d'apports théoriques et cas pratiques, les animations de formation sont de **véritables boîtes à outils** et permettent le transfert direct des compétences et des connaissances sur les projets à gérer.

METHODES PEDAGOGIQUES :

Centrée sur la pratique « **70% de pratique et 30% de théorie** », notre démarche pédagogique sera **active** et **interactive** : Elle est basée sur :

- Echanges sur les difficultés et bonnes pratiques, questions ouvertes, cas pratiques en sous-groupe et groupe
- Recours à plusieurs modes d'animation dans lesquels l'intervenante propose en alternance :
 - des apports méthodologiques et cadre réglementaire
 - des exercices concrets individuels, sous-groupes et groupe : quiz et études de cas **concrets apportés par les participants ou proposés portant sur le financement d'actions de formation ou de cycles de formation en présentiel à distance et mixte avec articulation des dispositions de formation et autres spécifiques selon l'action ou le public prioritaires**
 - des mises en situation, cas discussions et échanges sur les situations professionnelles à gérer
 - des jeux créatifs pour alléger le propos : Abécédaire - Slogan – Symbole etc.

SUPPORTS PEDAGOGIQUES :

Plusieurs supports seront proposés aux participants :

- le support Power Point sera envoyé par mail à chaque participant incluant une fiche juridique intégrant les derniers textes loi travail
- les supports servant d'apports méthodologiques et modèles
- les supports servant de cas pratiques



2 - Manager et gérer sa structure

OF04 Construire et piloter sa stratégie d'organisme de formation

Dates et lieux

2 jours soit 14 heures

21 et 22 Juin 2017

CARIF Espace Compétences
Centre de vie Agora, Bat A
ZI Les Paluds
13400 AUBAGNE

Intervenants

Michelle THOULOUBE – i4 FC

Dirigeante non salariée du Cabinet i4 FC, Consultante Formatrice en stratégie, management.
Plus de 25 ans d'expérience professionnelle dont 7 ans en tant que Conseillère en formation pour un OPCA (AGEFOS PME).

Public

Responsables de structures, responsables financiers, responsables de formation ou pédagogiques.

Pré-requis

Assurer la direction d'un organisme de formation.

Objectif

Objectifs généraux :

- Connaître les différentes étapes d'une méthodologie de projet stratégique.
- Maîtriser l'utilisation d'outils simples pour aider à piloter un projet stratégique : tableaux de bord pour surveiller le triptyque coût, qualité, délai.
- Appréhender les facteurs clés de succès du projet.

A l'issue de la formation les participants seront en mesure de :

- Établir le diagnostic stratégique de la structure
- Adapter la stratégie de l'organisme à son environnement.
- Construire un business model performant.

Contenus

La stratégie au service de la performance d'entreprise

Réfléchir le cadre de référence de l'entreprise

- Les règles du jeu, l'éthique, les valeurs, le métier.
- Le cadre de référence du dirigeant et / ou de l'équipe de direction.

Les DAS - domaines d'activités stratégiques

Déterminer des activités homogènes (même stratégie, même technologie, même courbe de vie, même type de cible et de besoin) pour lesquelles l'entreprise peut constituer un avantage concurrentiel.

La SWOT analyse par DAS

- Le diagnostic interne : forces et faiblesses
 - Commercialisation.
 - Management.
 - Finances.
 - Dimension patrimoniale...
- Le diagnostic externe : opportunités et menaces de l'environnement
 - Concurrence.
 - Contraintes et opportunités.

Les Facteurs Clés de Succès (FCS) de l'entreprise

- Un facteur clés de succès (FCS) est un élément à caractère commercial ou technologique que l'OF doit maîtriser pour réussir dans une activité donnée
- Les FCS au service de la compétitivité de l'entreprise

Un positionnement pertinent en fonction des FCS

- Proposer une offre produit qui attire.
- Fidéliser une clientèle (historique ou nouvelle).

Le pilotage du projet stratégique de l'OF

- Valider le positionnement de l'OF en cohérence avec la stratégie d'entreprise.
- Co-construire avec l'équipe les indicateurs de réussite du business model.
- Communiquer régulièrement auprès de l'équipe sur les éléments de la stratégie.

Méthode et organisation pédagogique

Elles permettent l'acquisition d'outils directement applicables dans l'entreprise par l'apprenant. Le plus de cette formation : des outils pragmatiques et faciles d'accès, l'élaboration du tableau de bord de direction, fil rouge du pilotage de la stratégie et l'échange entre les participants pour apprendre des autres.



2 - Manager et gérer sa structure

OF19 Rendre son offre de formation attractive

Dates et lieux

2 jours, soit 14 heures

19 et 20 juin 2017

CARIF Espace Compétences

Centre de vie Agora, Bat A
ZI Les Paluds
13400 AUBAGNE

Intervenants

Pour
« ASCENCIEL »

Jean-Charles AUSTI

Manager consultant
Dirigeant du cabinet ASCENCIEL

Claire CONSTANTIN

Consultante associée ASCENCIEL

Public

Responsables de structure,
responsables de formation ou
pédagogiques, coordonnateur(trice)s,
chargé(e)s de communication
ou de développement commercial
d'organismes de formation

Pré-requis

Sans pré-requis

Objectif

Objectifs généraux :

- Savoir adapter sa communication en fonction du public visé et dans le contexte de la loi du 5 mars 2014
- Connaître les aspects juridiques liés à la communication dans le champ de la formation
- Définir une stratégie marketing et commerciale adaptée à son organisme
- Savoir mettre en place un plan commercial opérationnel et un plan de communication efficace (budget, suivi, ...)
- Savoir utiliser les leviers de la qualité de service pour renforcer la fidélisation et la satisfaction client

Objectifs des résultats

A l'issue de la formation les participants seront en mesure de :

- Optimiser la communication sur leur offre de formation dans le respect des règles juridiques
- Décliner un plan d'action opérationnel en fonction de la stratégie définie et des publics visés

Contenus

- Connaître l'environnement Formation Professionnelle Continue aujourd'hui
 - ❖ Réforme de la FPC du 05 mars 2014 : Enjeux et conséquences
 - ❖ Les acteurs (OPCA, OPCACIF, CEP, Pôle Emploi, Mission Locale, APEC, CAP EMPLOI, CPNE de branche, CPNAA, CNEFOP, COPAREF...)
 - ❖ Les dispositifs (Période de Professionnalisation, Contrat de Professionnalisation, CPF, Plan de formation, FPSPP, CIF...)
 - ❖ La contribution unique et extra légale
 - ❖ Les projets
 - ❖ Les enjeux qualité
- Définir et mettre en œuvre sa stratégie commerciale
 - ❖ S'approprier la notion de vente conseil
 - ❖ Elaborer le C.A.P. de son offre de service
 - ❖ Identifier ses clients
 - ❖ Déterminer ses cibles
 - ❖ Qualifier ses fichiers
 - ❖ Adapter sa communication à son public
- Définir et mettre en œuvre un plan d'action commerciale et plan communication
 - ❖ Quelles actions ? Au près de qui ? A quelle échéance ? Selon quel budget ?
 - ❖ Le Comment : référent, outil, calendrier, méthode
 - ❖ Elaboration, suivi et évaluation du plan d'action
 - ❖ Formation et implication de l'équipe commerciale
- Se différencier par la qualité de service
 - ❖ Une organisation structurée et structurante
 - ❖ Réactivité et service client
 - ❖ Satisfaction du client et performance de l'organisme de formation (Organisation de la collecte d'information)
 - ❖ Suivi des stagiaires
 - ❖ Les enjeux qualité à l'issue de la loi du 5 mars 2014: Mise en place d'une certification qualité ?
- Connaître la réglementation de la communication dans le champ de la formation
 - ❖ Les termes de la convention de formation, les devis, les factures, les programmes
 - ❖ La publicité : utilisation du numéro de déclaration d'activité, modalités de financement
 - ❖ Les restrictions en matière de publicité
 - ❖ Le respect des obligations vis-à-vis des stagiaires : Règlement intérieur, émargements, évaluations de fin de formation, l'attestation de formation
 - ❖ La justification des titres et qualités des formateurs



Dates et lieux

2 jours, soit 14 heures

19 et 20 juin 2017

CARIF Espace Compétences
Centre de vie Agora, Bat A
ZI Les Paluds
13400 AUBAGNE

Intervenants

Pour
« ASCENCIEL »

Jean-Charles AUSTI
Manager consultant
Dirigeant du cabinet ASCENCIEL

Claire CONSTANTIN
Consultante associée ASCENCIEL

Public

Responsables de structure,
responsables de formation ou
pédagogiques, coordonnateur(trice)s,
chargé(e)s de communication
ou de développement commercial
d'organismes de formation

Pré-requis

Sans pré-requis

Méthode et organisation pédagogique

Démarche active, centrée sur l'apprenant qui « agit ».

Méthodes :

Participative (questionnement des participants)
Active (faisant appel à l'expérience, la réflexion et l'initiative des formés).

Techniques et outils :

Alternance des techniques suivantes : brefs exposés, exercices (individuels, binômes, sous-groupes), tests, jeux de rôle, mises en situation, échanges de pratiques, brainstorming...

Évaluation :

Évaluation formative en cours de module
Évaluation des acquis et de la satisfaction, à chaud

La formation est basée sur l'alternance d'apports théoriques et de mises en situation pratiques.

Supports pédagogiques utilisés : Power Point d'animation



2 - Manager et gérer sa structure

OF06 Organiser et manager la qualité dans un organisme de formation

Dates et lieux

2 jours soit 14 heures

Dates :
4 mai et 16 juin 2017

CARIF Espace Compétences
Centre de vie Agora, Bat A
ZI Les Paluds
13400 AUBAGNE

Intervenants

Pour
« Alain BERTRAND Conseil »

Alain BERTRAND
Ancien responsable Qualité dans le domaine industriel, puis ingénieur consultant, il intervient depuis 1999 en conseil, formation et audit en Management de la Qualité, de la Sécurité et de l'Environnement. Il a la formation d'auditeur IRCA et a accompagné une vingtaine de centres de formation dans leur démarche qualité (RESEAU, 21 critères du Datadock, ISO 9001, ISO 29990, NF 214, et autres référentiels validés par le CNEFOP)

Public

Professionnel-le-s souhaitant se former à une méthodologie d'audit interne transversale à toutes démarches de certification qualité. Responsables qualité, animateur Qualité, référent Qualité.

Pré-requis

Connaissance du fonctionnement de sa structure

Objectif

Objectifs généraux :

Se préparer sur le plan organisationnel à répondre aux exigences des financeurs ou de normes en matière de qualité :

- Analyser les spécificités de la demande des financeurs à différents niveaux
- Gestion administrative (validation de l'inscription, justificatifs, émargements conformes, logos, ...)
- Gestion financière (facturation en fonction des éléments spécifiés, gestion des absences, enveloppe budgétaire maximale, ...)
- Suivi et bilans d'exécution des actions : typologie des publics, comptages, résultats obtenus, ressources utilisées, ...)

Acquérir une méthodologie afin qu'à partir de ses propres procédures internes les aménagements nécessaires puissent être mis en place pour répondre correctement aux demandes des financeurs ou aux exigences d'une norme qualité

Objectifs des résultats :

A l'issue de la formation les participants seront en mesure de :

- Comprendre les enjeux et l'intérêt d'une démarche qualité en formation professionnelle
- S'approprier les exigences du décret "qualité" n°2015-790 du 30/06/2015
- Connaître la méthodologie pour réaliser une démarche qualité interne afin de répondre aux exigences des 21 indicateurs définis par 20 OPCA et s'enregistrer dans le DataDock
- Comprendre les exigences des 21 indicateurs et éléments de preuves associés afin de réaliser un état des lieux et un plan d'actions
- Concevoir des documents simples et efficaces pour mettre en œuvre la démarche qualité
- Identifier, analyser et maîtriser les réclamations clients et dysfonctionnements internes
- Etre capable de choisir un référentiel qualité de liste des certifications et labels du Cnefop adapté à son organisme de formation
- Identifier les étapes de mise en œuvre d'une démarche de certification et les ressources nécessaires

Contenus

Journée 1

Les enjeux et les objectifs d'une démarche Qualité dans un centre de formation

Les exigences du décret "qualité" n°2015-790 du 30/06/2015

- Les 6 critères
- Le critère réglementaire

Démarche Qualité interne

- Les 21 indicateurs et éléments de preuves associés (gestion administrative, financière, suivi et bilans, ...)
- Le fonctionnement de la base de données Datadock et les délais de mise en œuvre
- Analyse des exigences des 21 indicateurs et des moyens pour y répondre : document pour réaliser un état des lieux ou une auto-évaluation et plan d'actions pour répondre aux 21 indicateurs

Documentation d'une démarche qualité

- Définitions et différences entre les procédures, les formulaires et les indicateurs
- Procédure de maîtrise des documents
- Comment les présenter, les codifier, les diffuser et assurer leur mise à jour ?
- Procédure de maîtrise de la réglementation relative à la formation professionnelle
- Comment mettre en place une assidu et une veille

Exercice : élaboration d'un document pour réaliser un état des lieux ou une auto-évaluation selon les 21 critères / analyse et explication de chaque critère et des éléments de preuve à rechercher



Dates et lieux

2 jours

4 mai et 16 juin 2017

CARIF Espace Compétences
Centre de vie Agora, Bat A
ZI Les Paluds
13400 AUBAGNE

Intervenants

Pour

« **Alain BERTRAND Conseil** »

Alain BERTRAND

Ancien responsable Qualité dans le domaine industriel, puis ingénieur consultant, il intervient depuis 1999 en conseil, formation et audit en Management de la Qualité, de la Sécurité et de l'Environnement. Il a la formation d'auditeur IRCA et a accompagné une vingtaine de centres de formation dans leur démarche qualité (RESEAU, 21 critères du Datadock, ISO 9001, ISO 29990, NF 214, et autres référentiels validés par le CNEFOP)

Public

Professionnel-le-s souhaitant se former à une méthodologie d'audit interne transversale à toutes démarches de certification qualité. Responsables qualité, animateur Qualité, référent Qualité.

Pré-requis

Connaissance du fonctionnement de sa structure

Journée 2

Tour de table : présentation de l'état des lieux et du plan d'actions réalisés par chaque stagiaire dans son centre selon les 21 critères et éléments de preuve à rechercher.

Gestion des réclamations clients et des dysfonctionnements internes

- Procédure, fiche d'enregistrement, plan d'actions correctives, tableau de suivi

Exercice : identification d'exemples de réclamations par type de clients et d'actions correctives

La liste des certifications et labels du Cnefop

Comparaisons des principaux référentiels

Critères de choix et tableau comparatif

Le processus de certification

- Les étapes de mise en œuvre d'une démarche de certification et les ressources nécessaires
- Les organismes certificateurs et l'accréditation COFRAC
- La prestation de l'organisme certificateur
- L'après-certification

Exercice : élaboration d'un tableau de critères de choix permettant la comparaison pour le centre de formation de chaque stagiaire

Bilan de la formation

Méthode et organisation pédagogique

Progression pédagogique sur 2 journées de formation :

1. Les deux journées ne seront pas consécutives,
2. Les stagiaires mettent en pratique les acquis dans leur centre de formation entre la journée 1 et la journée 2,
3. La journée 2 permet de réaliser un retour d'expérience et de vérifier la mise en pratique réalisée par chaque stagiaire.

Alternance de théorie et d'exercices pour favoriser l'acquisition des connaissances (journée 1 et 2)

Diffusion à chaque stagiaire par email d'outils (document d'évaluation des 21 critères / éléments de preuves, plan d'actions) et d'exemples de documents (procédures, formulaires, indicateurs, ...) qui bénéficient d'un retour d'expérience et qui ont déjà été utilisés par le formateur dans d'autres centres de formation.

Remise d'un guide pratique "Organiser et manager la qualité dans un organisme de formation".



2 - Manager et gérer sa structure

2-7 Préparer une démarche qualité en se formant à l'audit interne

Dates et lieux

2 jours soit 14 heures

25 septembre et 23 octobre 2017

CARIF Espace Compétences
Centre de vie Agora, Bat A
ZI Les Paluds
13400 AUBAGNE

Intervenants

Pour « Alain Bertrand Conseil »

Alain BERTRAND

Ancien responsable Qualité dans le domaine industriel, puis ingénieur consultant, il intervient depuis 1999 en conseil, formation et audit en Management de la Qualité, de la Sécurité et de l'Environnement. Il a la formation d'auditeur IRCA et a accompagné une vingtaine de centres de formation dans leur démarche qualité (RESEAU, 21 critères du Datadock, ISO 9001, ISO 29990, NF 214, et autres référentiels validés par le CNEFOP)

Public

Professionnel-le-s souhaitant se former à une méthodologie d'audit interne transversale à toutes démarches de certification qualité. Responsables qualité, animateur Qualité, référent Qualité.

Pré-requis

Connaissance du fonctionnement de sa structure

Objectif

Objectifs généraux :

- Acquérir une méthodologie de l'audit
- Maîtriser le processus d'audit

Objectifs des résultats :

A l'issue de la formation les participants seront en mesure de :

- Acquérir la méthodologie et les techniques de l'audit qualité interne
- Adopter un comportement facilitant la communication lors de l'audit
- S'assurer de l'application et de l'amélioration continue d'un système qualité
- Réaliser des audits qualité internes

Contenus

Journée 1

Matin

Méthode et techniques de l'audit interne

- Les exigences des principaux référentiels pour l'audit interne
- Les étapes
- Méthode de préparation - Exercice : rédaction des questions préparatoires
- Technique de réalisation de l'audit interne
- Méthode de restitution
- Rédaction du rapport d'audit interne - Exercice : rédaction des constats
- Suivi des audits internes / plan d'amélioration
- Compétences et qualité de l'auditeur
- Le rôle de la communication dans l'audit
- Code de conduite de l'auditeur

Après-midi

Jeu de rôle (2 ou 3 auditeurs volontaires, le reste du groupe a le rôle d'observateur, le formateur est l'audité)

Réalisation d'un audit interne partir d'un outil pédagogique (système qualité d'un centre de formation comprenant des procédures, instructions, documents et indicateurs)

- Préparation de l'audit et analyse des documents
- Préparation des questions / points à auditer
- Réalisation de l'audit / prise de notes
- Rédaction du rapport d'audit / points forts, non-conformités, propositions d'amélioration
- Restitution de l'audit / présentation des conclusions de l'audit
- Rédaction et présentation d'un rapport d'observation par les observateurs

Journée 2

Matin

Tour de table et retour d'expérience sur le déroulement de l'audit interne de chaque stagiaire
Revue des constats (points forts, non-conformités majeures ou mineures) et du plan d'amélioration identifiés par chaque stagiaire a lors de la mise en application entre la journée 1 et la journée 2

Après-midi

Formalisation du plan d'amélioration
Rédaction de la procédure pour expliquer comment réaliser l'audit interne et utiliser les documents associés (exercice en groupe)
Préparation du planning d'audit interne annuel ou pluriannuel (exercice individuel)

Bilan de la formation



Dates et lieux

2 jours

25 septembre et 23 octobre 2017

CARIF Espace Compétences
Centre de vie Agora, Bat A
ZI Les Paluds
13400 AUBAGNE

Intervenants

Pour « Alain Bertrand Conseil »

Alain BERTRAND

Ancien responsable Qualité dans le domaine industriel, puis ingénieur consultant, il intervient depuis 1999 en conseil, formation et audit en Management de la Qualité, de la Sécurité et de l'Environnement. Il a la formation d'auditeur IRCA et a accompagné une vingtaine de centres de formation dans leur démarche qualité (RESEAU, 21 critères du Datadock, ISO 9001, ISO 29990, NF 214, et autres référentiels validés par le CNEFOP)

Public

Professionnel-le-s souhaitant se former à une méthodologie d'audit interne transversale à toutes démarches de certification qualité. Responsables qualité, animateur Qualité, référent Qualité.

Pré-requis

Connaissance du fonctionnement de sa structure

Méthode et organisation pédagogique

Progression pédagogique sur 2 journées de formation :

1. Les deux journées ne seront pas consécutives,
2. Les stagiaires mettent en pratique les acquis dans leur centre de formation entre la journée 1 et la journée 2,
3. La journée 2 permet de réaliser un retour d'expérience et de vérifier la mise en pratique réalisée par chaque stagiaire.

Alternance de théorie et d'exercices pour favoriser l'acquisition des connaissances (journée 1 et 2)

Diffusion à chaque stagiaire par email d'outils (grille de préparation d'audit interne, rapport d'audit interne, plan d'actions) et d'exemples de documents (procédures, formulaires, ...) qui bénéficient d'un retour d'expérience et qui ont déjà été utilisés par le formateur dans d'autres centres de formation.

Remise d'un guide pratique "Réaliser des audits qualité interne efficaces".



3 - Concevoir des dispositifs de formation et animer des actions de formation

OF15 Individualiser par la modularisation des contenus pédagogiques

Dates et lieux

2 jours soit 14heures

Session A :
3 et 4 avril 2017

CARIF Espace Compétences
Centre de vie Agora, Bat A
ZI Les Paluds
13400 AUBAGNE

Intervenants

Pour
« ICSF »

Bernadette CLAUSTRÉS
Consultante-formatrice, salariée CDI
Titulaire du DUFRES.
Spécialisée en ingénierie des
compétences et ingénierie de
formation.
Dirigeante d'organisme de formation
depuis 2006.

Public

Responsables de formation,
responsables pédagogiques,
coordinateurs de formation,
formateurs

Pré-requis

Expérience d'un an en animation de
formation.

Objectif

Objectifs généraux :

- Prendre en compte les évolutions du contexte de la formation
- Savoir définir et formaliser un projet de formation intégrant des séquences d'apprentissages individualisés (objectifs, contenus, supports et ressources, évaluation/validation)
- Savoir adapter un contenu pédagogique en fonction du public
- Savoir former et accompagner les différents apprenants dans chacun des modules
- Mettre en place les conditions qui favorisent l'apprentissage individualisé.
- Établir un parcours individualisé de formation avec l'apprenant.
- Connaître des outils facilitant la mise en œuvre individualisée (centre de ressources, outils informatiques, internet...)
- Savoir comment diffuser et « vendre » l'offre modularisée

A l'issue de la formation les participants seront en mesure de :

Modulariser les formations en bloc de compétences afin de répondre aux exigences des parcours VAE et des certifications RNCP.

- Identifier les caractéristiques pédagogiques spécifiques à la formation individualisée et à la modularisation des formations,
- Repérer les différences entre individualisation des contenus, des parcours et des méthodes pédagogiques,
- Structurer la formation en modules correspondant aux critères de blocs de compétences (RNCP),
- Organiser le suivi pédagogique et administratif pour répondre aux exigences de la qualité en formation,
- Définir les éléments incontournables de la réussite de l'individualisation des formations.

Découper les contenus pédagogiques pour permettre des parcours de formation différenciés

- Structurer les blocs de compétences afin de rendre possible l'individualisation des parcours et des apprentissages,
- Développer et diffuser une offre de formation modulaire permettant de réaliser des parcours personnalisés en fonction des objectifs à atteindre et des caractéristiques du public,
- Créer et organiser une base de données des supports, exercices et évaluations individualisés pour faciliter l'accès du stagiaire et du formateur aux supports d'individualisation.

Créer l'ensemble des éléments d'un module de formation intégrant des apprentissages individualisés

- Créer des outils et supports pédagogiques motivant et impliquant le stagiaire, en suscitant le plaisir d'apprendre,
- Concevoir des supports et des ressources en format individualisé qui permettent d'atteindre les objectifs de formation et de s'harmoniser aux apports effectués en format collectif,
- Élaborer des outils de suivi de parcours individualisés de formation pour faciliter l'évaluation des acquis de la formation par le formateur et par le stagiaire pour répondre, notamment, aux critères qualité des organismes de formation et renseigner le Datadock.



Dates et lieux

2 jours

**Session A :
3 et 4 avril 2017**

CARIF Espace Compétences
Centre de vie Agora, Bat A
ZI Les Paluds
13400 AUBAGNE

Intervenants

Pour
« ICSF »

Bernadette CLAUSTRÉS
Consultante-formatrice, salariée CDI
Titulaire du DUFRES.
Spécialisée en ingénierie des
compétences et ingénierie de
formation.
Dirigeante d'organisme de formation
depuis 2006.

Public

Responsables de formation,
responsables pédagogiques,
coordinateurs de formation,
formateurs

Pré-requis

Expérience d'un an en animation de
formation.

Contenus

Les caractéristiques d'une formation modulaire

- La modularisation des formations en blocs de compétences pour permettre l'individualisation des parcours de formation,
- La structuration en blocs de compétences, clé d'entrée des dispositifs de VAE et des certifications inscrites au RNCP,
- Les critères de qualité des organismes de formation (décret du 30 juin 2015) en lien avec la modularisation et l'individualisation des formations et les éléments à renseigner dans le Datadock,
- La commercialisation des formations modulaires : l'élaboration des différentes offres de formation permettant le mixage des modules proposés aux commanditaires institutionnels et aux entreprises.

La structuration des formations individualisées

- L'intégration des formations individualisées dans le format collectif : conditions de mise en œuvre, les thématiques d'ateliers, apprentissages spécifiques,
- L'analyse du découpage des formations et la restructuration de la progression pédagogique pour y inclure les apprentissages individualisés,
- L'organisation des bases de données de supports d'apprentissage individualisés.

L'animation des formations individualisées et le suivi des apprentissages

- Les outils d'évaluation et de suivi des formations et des parcours individualisés (positionnement, évaluation formative et suivi, auto-évaluation, évaluation finale),
- La création et la gestion de la dynamique du groupe d'apprenants en individualisation et la prise en compte des différents niveaux d'avancement dans le parcours de formation,
- L'utilisation des nouvelles technologies dans le suivi des apprentissages,
- La prise en compte des profils d'apprentissage dans la création des supports d'apprentissage pour susciter l'envie d'apprendre et la pérennisation des apprentissages.

Méthode et organisation pédagogique

La formation s'organise autour d'exercices expérientiels où les participants sont amenés à concevoir une formation modulaire dont le parcours, le contenu et les modes d'apprentissages sont individualisés.

Une courte partie de cette formation sera animée à distance, en amont de la formation, pour permettre aux participants d'aborder le vécu des stagiaires en formation modulaire individualisée de manière pragmatique et expérientielle et de mesurer l'impact de la présentation et de la forme des supports d'apprentissages sur la motivation des apprenants à se former.

Les différents contenus seront développés en pédagogie active. L'expérience des participants est prise en compte et utilisée dans les différents travaux proposés.

Nous invitons les participants à apporter les programmes, référentiels, progressions et/ou supports pédagogiques d'un module de formation à individualiser afin de pouvoir travailler concrètement sur un sujet afférent à leur champ d'intervention.



3 - Concevoir des dispositifs de formation et animer des actions de formation

OF31 Améliorer l'évaluation des actions de formation (dont la question de l'insertion professionnelle)

Dates et lieux

2 jours, soit 14 heures

Session A
18 et 19 mai 2017

Session B
Date à définir

CARIF Espace Compétences
Centre de vie Agora, Bat A
ZI Les Paluds
13400 AUBAGNE

Intervenants

Pour
" ICSF "

Bernadette CLAUSTRÉS

Consultante-formatrice, salariée CDI.
Titulaire du DUFRES.
Spécialisée en ingénierie des
compétences et ingénierie de
formation.
Dirigeante d'organisme de formation
depuis 2006.

Public

Responsables de formation,
responsables pédagogiques,
coordinateurs de
formation, formateurs.

Pré-requis

Expérience d'un an en animation et/ou
ingénierie de formation.

Objectif

Objectifs généraux :

À différents titres, l'évaluation des actions de formation devient un élément stratégique de la politique de l'organisme de formation. Dans le cadre de l'amélioration continue de la formation, cette formation doit permettre de :

- Acquérir une méthodologie et concevoir / améliorer des outils d'évaluation pour permettre la mesure des actions de formation professionnelle (positionnement, évaluation à chaud, en poste en post-formation ou à distance ...)
- Comprendre les nouveaux enjeux liés à l'évaluation en termes de qualité, de retour sur investissement, au regard des changements amenés par la Loi du 5 mars 2014 et en particulier la question de l'insertion professionnelle.

A l'issue de la formation les participants seront en mesure de :

Répondre aux évolutions du marché par une stratégie d'évaluation novatrice.

- Identifier les enjeux de l'évaluation des actions de formation au regard de la stratégie de développement de l'organisme de formation (qualité, argumentaire client, acquisition de nouveaux marchés, respect des contraintes fixées par les commanditaires et financeurs, etc)
- Utiliser l'évaluation des actions de formation, notamment le Retour sur Investissement, comme levier d'amélioration et argument commercial
- Concevoir des tableaux de bord quantitatifs et qualitatifs pour suivre l'insertion professionnelle des participants et mesurer l'impact de la formation sur leur parcours professionnel

Concevoir le dispositif d'évaluation mesurant l'efficacité des formations proposées

- Structurer le dispositif d'évaluation d'une action de formation au regard des acquis de la formation et de leur mise en œuvre en situation de travail
- Choisir les critères et indicateurs de l'évaluation « à chaud » et « à froid »
- Concevoir un dispositif de suivi des titulaires d'une certification
- Mettre en place les actions correctives en fonction des résultats de l'évaluation des actions de formation

Mesurer le retour sur investissement d'une action de formation

- Identifier l'ensemble des outils de mesure du retour sur investissement formation
- Calculer le gain relatif à l'investissement formation
- Créer des tableaux de bord de pilotage de la qualité en formation en correspondance avec les éléments à insérer dans le Datadock

Contenus

Les enjeux de l'évaluation des dispositifs de formation

- L'impact des formations sur l'emploi et l'employabilité à court, moyen et long terme
- Les tableaux de bord de suivi de l'insertion professionnelle des bénéficiaires de formation : modalités de mise en œuvre
- Les outils de mesure de l'impact de la formation sur le parcours professionnel des stagiaires
- L'inventaire des normes qualité et les certifications liées à la formation professionnelle continue (NF, OPQF, etc)

La conception des plans d'évaluation des actions de formation

- Les différentes évaluations d'actions de formation (à chaud, à froid, positionnement, etc) : typologie, intérêt, conditions de mise en œuvre
- Les différents objets de l'évaluation des formations (qualité de la prestation, efficacité de la prestation, satisfaction des différents acteurs de la formation, suivi des titulaires de certification, suivi des parcours professionnels des participants aux formations, etc)



Dates et lieux

2 jours

Session A :
18 et 19 mai 2016

CARIF Espace Compétences

Centre de vie Agora, Bat A
ZI Les Paluds
13400 AUBAGNE

Intervenants

ICSF

Bernadette CLAUSTRÉS

Consultante-formatrice, salariée CDI.

Titulaire du DUFRES.

Spécialisée en ingénierie des compétences et ingénierie de formation.

Dirigeante d'organisme de formation depuis 2006.

Public

Responsables de formation, responsables pédagogiques, coordinateurs de formation, formateurs.

Pré-requis

Expérience d'un an en animation et/ou ingénierie de formation.

- Les indicateurs de mesure liés aux actions de formation réalisées, notamment ceux répondant aux critères qualité (décret du 30 juin 2015) et aux éléments à insérer dans le Datadock
- Le plan d'actions correctives lié aux résultats de l'évaluation des actions de formation

La mesure du retour sur investissement (ROI)

- La mesure du retour sur investissement : un atout dans la commercialisation des actions de formation
- Les évaluations quantitatives : mesure la performance et l'engagement des salariés formés
- Les évaluations qualitatives : impact des formations sur la valeur d'actif de l'entreprise et sur les compétences disponibles
- Le calcul de la durée d'amortissement des coûts d'une formation

Méthode et organisation pédagogique

Cette formation permettra des regards croisés sur les enjeux de la dépense formation selon différents points de vue : celui de l'apprenant, celui du financeur, celui du prescripteur, celui de l'organisme de formation et celui de l'entreprise.

Très opérationnelle, elle propose différents outils permettant aux participants d'être plus efficaces dans la négociation de leurs actions de formation auprès des chefs d'entreprise, et de répondre aux exigences des commanditaires au regard des résultats obtenus et de la qualité des prestations proposées.

Il sera proposé aux participants de nombreux modèles d'évaluation à chaud et de tableaux de bord de suivi, en particulier liés aux parcours professionnels des participants en lien avec la formation.



3 - Concevoir des dispositifs de formation et animer des actions de formation

4-21 Concevoir une ingénierie de formation agile et innovante pour répondre aux besoins des filières et des entreprises

Dates et lieux

2 jours soit 14 heures

Dates
25 et 26 avril 2017

CARIF Espace Compétences
Centre de vie Agora, Bat A
ZI Les Paluds
13400 AUBAGNE

Intervenants

Pour
« JD Consultant (Ingénierie de formation) »

Jacques DOMINGUEZ

Lauréat du crédit de valorisation de l'innovation pédagogique (Biennale de l'éducation et de la formation session 1998).
Expert COST-A11, Division recherche Union Européenne.

Pré-requis

Pas de prérequis toutefois une connaissance de la pédagogie par objectif peut faciliter l'acquisition des apprentissages.

Objectif

Objectifs généraux :

- Savoir construire sur-mesure une ingénierie à la fois innovante et rigoureuse en fonction des besoins et des contraintes des entreprises et des acheteurs de formation
- Combiner des approches différentes

Contenus

Le contexte inducteur de formation :

- La mutation des branches professionnelles
- La mutation des métiers et des qualifications
- L'évolution des compétences

Les besoins en formation

- Les freins et leviers d'une demande en formation
- Le besoin en formation « Exprimé » par l'entreprise
- La démarche d'analyse des besoins en formation (aspects méthodologiques)
- Le besoin « Réel » en formation de l'entreprise.

Le référentiel de formation (Atelier Pédagogique)

- Les types de référentiels
- Analyse et traitement du « corpus »
- Technique d'Analyse de Contenu
- Le cahier des charges d'une formation
- Définition et organisation des objectifs pédagogiques (Aspects de Taxonomie)
- Le dispositif d'évaluation (Formative, Sommative)

Méthode et organisation pédagogique

Pédagogie active qui s'appuie sur une démarche « inductive » à travers un questionnaire itératif avec le formateur. La démarche tient compte de l'expérience individuelle et collective du public en formation et intègre au fur et à mesure les acquis de la formation. Ces derniers sont directement applicables sur des démarches d'ingénierie de formation. Utilisation de Power Point et de la méthode du Map Mapping. Les documents ayant servi de support au cours seront remis aux participants à la fin de la formation)
Les documents

Dispositif d'évaluation

Evaluation formative
Evaluation sommative critériée (Atelier pédagogique)
Etudes de cas



3 - Concevoir des dispositifs de formation et animer des actions de formation

4-22 Concevoir un dispositif de formation par la multimodalité

Dates et lieux

2 jours soit 14 heures

Session A :
29 et 30 juin 2017

CARIF Espace Compétences
Centre de vie Agora, Bat A
ZI Les Paluds
13400 AUBAGNE

Intervenants

Pour « Consultant expert
international »

Jacques CARTIER

www.jacques-cartier.fr
www.espace-formation.eu
<http://espace-formation.biz/>

Ancien expert auprès de la Mission
Numérique pour L'Enseignement
Supérieur.

Membre du FFFOD (Forum des acteurs
de la formation digitale)

Public

Responsables de formation,
responsables pédagogiques,
coordinateurs de formation,
formateurs.

Pré-requis

Les personnes doivent avoir une
pratique quotidienne de l'ordinateur et
de l'utilisation d'Internet.
Cette formation n'est pas adaptée à un
public débutant dans l'utilisation du
numérique.

Objectif

Objectifs généraux :

- Savoir construire et coordonner un dispositif modulaire depuis la définition de la stratégie pédagogique jusqu'à la mise en œuvre, en utilisant différentes modalités pédagogiques et en particulier les modalités numériques.

A l'issue de la formation les participants seront en mesure de :

- S'approprier les plus-values possibles de l'introduction du numérique dans un dispositif de formation ;
- S'appuyer sur ces plus-values pour adapter un dispositif à une modalité hybride : activités en présentiel, activités en distanciel ;
- Adapter les contenus et la stratégie pédagogique à une modalité asynchrone (plateforme) et une modalité synchrone (classe virtuelle) ;
- Diversifier le parcours de formation par la mise à disposition de modules en ligne ;
- Se mettre en main un outil asynchrone comme Moodle, une plateforme synchrone comme VIA ;
- Construire, animer un dispositif hybride : les grandes lignes ;
- Jouer sur deux tableaux : asynchrone et synchrone.

Contenus

Thèmes et sujets abordés :

- Échange / débat sur les plus-values apportées par le numérique : carte conceptuelle co-construite en ligne ;
- À partir d'un dispositif présentiel existant, imaginer sa transformation dans une modalité hybride ;
- Les besoins d'outils : courriel, plateforme asynchrone, plateforme synchrone, ... ;
- L'accompagnement (tutorat) de la formation : le nouveau rôle du formateur ;
- La notion de parcours de formation et de son suivi ;
- Les ressources mises à disposition sur la plateforme dans le respect du droit d'auteur.

Méthode et organisation pédagogique

La formation alterne des moments expositifs animés par le formateur, des tâches individuelles et collectives à partir de mises en situation, des mini exposés réalisés par les apprenants, des débats /échanges sur les principales thématiques.